Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Québec

C C S

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

EH

DÁ

A

## PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS Katherie Rochette, Bachar Saouaf, Raymonde Gomis, Isabelle

Sénécal, Halgan Mohamed Wais, Annie Lacasse, Martha Cadieux,

Sylvain Gaboriau, Isabelle Médeiros, Franklin Roland

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Catherine Chayer

REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Anne-Lyse Levert

REPRÉSENTANTE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Isabelle Girard

SECRÉTAIRE DU CCSÉHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 6<sup>ème</sup> séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2023-2024

du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue, le 7 mai 2024, à 19 heures, dans le local 115/116, situé au 1100, boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent



	SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
1.	Ouverture de la réunion	Après constatation du quorum, monsieur Bachar Saouaf, président du CCSEHDAA, ouvre la séance à 20 heures 03. Il remercie les membres pour leur présence.
2.	Période de questions du public	Aucun public n'assiste à la séance.
3.	Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour de la séance du CCSEHDAA est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de madame Raymonde Gomis ( <u>CSÉHDAA/24-05/01</u> ).
4.	Adoption du procès-verbal du 17 avril 2024	Le procès-verbal de la séance du CCSEHDAA du 17 avril 2024 est adopté à l'unanimité, tel que présenté sur proposition de monsieur Sylvain Gaboriau (CCSÉHDAA/24-05/02).
5.	Consultation 5.1. Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys – Critères d'inscription 2025-2026 (retour: 31 mai 2024) 5.1.1. Présentation de la résolution finale avant sa remise	Monsieur le président présente à résolution ayant été adoptée par le CCSEHDAA en avril dernier afin de vérifier si celle-ci est bien conforme à leurs échanges. Les membres en conviennent et indiquent que cette résolution peut être communiquée au Service de l'organisation scolaire et au service des affaires juridiques et corporatives du CSSMB.
6.	Mot des sous-comités  6.1 Sous-comité : mise à jour du guide à l'intention des parents d'élèves HDAA	Monsieur le président et madame Katherie Rochette indiquent que le document a été revu par les membres du sous-comité. Monsieur Saouaf mentionne que la prochaine étape consistera à rencontrer madame Levert selon ses disponibilités.

SUJETS D	U JOUR			PROCÈS-VERBAL
Sous-comité : concours	Retour	sur	le	La séance ordinaire du CCSEHDAA a été précédée par la tenue du cocktail en lien avec son concours d'intégration. Les 12 projets suivants ont été soumis et ont été présentés aux membres présents du CCSEHDAA :  1) École des Sources : « Semaine de la déficience intellectuelle 2024-2025 »;  2) École Cardinal-Léger : « Restaurant 842 »;  3) École Lajoie : « Pour cultiver le goût d'apprendre »;  4) École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont : « Bulles »;  5) École Lévis-Sauvé : « Le dîner social »;  6) École Cardinal-Léger : « L'inclusion au cœur de notre village »;  7) École des Sources (2) : « Bénévolat en francisation »;  8) École Édouard-Laurin : « Une classe du préscolaire en action dans son école »;  9) CEA Boileau : « Sandwichs et intégration sociale »;  10) École Henri-Forest : « Une recette pour la différence »;  11) École Pointe-Claire : « Valorisation mathématique et consolidation des acquis »;  12) École des Sources (3) : « Cyclo camping ».  Suite au départ des porteurs de ces projets, les membres du CCSEHDAA ont voté pour les trois premiers prix.  Le projet intitulé « Bulles » de l'école Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont, présenté par madame Mélissa Lefebvre, remporte le premier prix et la somme de 500 dollars. Le projet intitulé « Sandwichs et intégration » du CEA Boileau, présenté par madame Marie-Claude Chevrier, remporte le deuxième prix et la somme de 300 dollars. Le projet intitulé « Semaine de la déficience intellectuelle 2024-2025 » de l'école des Sources, présenté par madame Stéphanie Méthot, remporte le troisième prix et la somme de 200 dollars. Les neuf autres projets remportent 100 dollars chacun.



	SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
		Monsieur le président remercie madame Isabelle Girard et les membres du sous-comité qu'elles chapeaute pour leurs efforts et pour leur implication.
7.	Rapports et informations diverses	
	7.1 Correspondance	Monsieur le président mentionne qu'une <u>synthèse du colloque sur le droit des élèves HDAA</u> lui a été communiquée. Celle-ci est consultable sur la page Teams du CCSEHDAA.
	7.2. Activités de la présidence	Monsieur le président indique avoir participé au sous-comité en charge de la révision du guide à l'intention des parents d'élèves HDAA.
	7.3. Échos du conseil d'administration du CSSMB	Le point est reporté.
	7.4. Comité de parents	Madame Raymonde Gomis souligne qu'une conférence intitulée « Ado, le stress sans détresse » sera offerte gratuitement par le CP, le 8 mai prochain. Elle invite les membres du CCSEHDAA à y assister. Elle ajoute qu'un lien permettant de visionner l'enregistrement de cette conférence sera communiqué aux membres.
	7.5. FCPQ	
	7.5.1. 50 <sup>ème</sup> anniversaire de la FCPQ (1 <sup>er</sup> juin 2024)	Il est mentionné que <u>le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la FCPQ</u> sera célébré, le 1 <sup>er</sup> juin prochain, à Saguenay. Mesdames Katherie Rochette, Halgan Mohamed-Wais et Raymonde Gomis assisteront à l'évènement. Madame Rochette évoque le <u>Forum virtuel des parents EHDAA</u> , du 9 mai prochain.
	7.6. Conférence traitant du passage du primaire au secondaire (5 juin 2024)	Madame Raymonde Gomis annonce que monsieur Dominic Haché (directeur adjoint – SRÉ) présentera une conférence virtuelle traitant du passage du primaire au secondaire, le 5 juin prochain. Les membres du CCSEHDAA recevront une invitation pour y assister. Madame Gomis les invite à ne pas manquer cette occasion.

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
7.7. Identification des membres avec un mandat d'un an	Monsieur le président signale que madame Rachida Nacer a été contrainte de démissionner pour des raisons familiales. Il mentionne que le mandat de madame Nacer sera, par conséquent, considéré comme étant d'un an. Monsieur Saouaf ajoute qu'un autre membre du CSSEHDAA n'a assisté qu'à une seule séance et qu'il pourrait également ne remplir qu'un mandat d'un an. Il indique que deux membres du CCSEHDAA auront à assumer un mandat d'une année. Monsieur le président souligne que le mandat des autres membres du CCSEHDAA sera renouvelé pour une seconde année, à moins que certains n'indiquent ne désirent qu'un mandat d'un an. Madame Rochette mentionne que les membres auront jusqu'à l'AGA du mois d'octobre prochain pour se décider. En réponse à la question d'un membre, monsieur Saouaf indique que des substituts sont également élus lors de l'AGA afin de remplacer les membres absents ou démissionnaires.
7.8. Parole aux membres	Madame Isabelle Médeiros remercie le CCSEHDAA pour cette rencontre ainsi que pour le cocktail ayant été offert. Elle souligne avoir beaucoup apprécié les interactions avec les personnes présentes.
8. Varia	Madame Anne-Lyse Levert signale que la séance du CCSEHDAA du 4 juin prochain se tiendra également en présence.
9. Levée de la séance	La séance du CCSEHDAA du 7 mai 2024 est levée à 21 heures 06. La prochaine rencontre se tiendra, le 4 juin 2024.

P.V. du 7 MAI 2024 - CCSÉHDAA

Monsieur Bachar Saouaf,	Madame Anne-Lyse Levert
Président 2023-2024 du CCSÉHDAA	Directrice adjointe (SRÉ – Organisation scolaire)



## Secrétaire aux minutes

Liens utiles:

https://www.institutta.com https://www.fcpq.qc.ca